IFOP

Institut de Formation en Ostéopathie et Posturologie

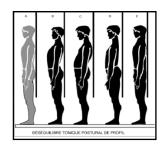
Formation professionnelle continue

Posturologie

Pathologies discales

Réflexes archaïques et troubles de l'apprentissage de l'enfant

LIVRET D'ACCUEIL













Modalités d'accueil et d'accompagnement

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET ACCUEIL DU STAGIAIRE

PRESENTATION DE L'IFOP

- Adresse et numéro d'agrément
- Liste des formateurs
- Nos formations
- Contact et site internet

VIE PRATIQUE

- Horaire
- Restauration

LA FORMATION: ACCUEIL ET SUIVI DES STAGIAIRES

MODALITES PEDAGOGIQUES

REGLEMENT INTERIEUR

INTRODUCTION ET ACCUEIL DU STAGIAIRE

Certains documents vous seront remis avant l'entrée en formation :

- Le programme de la formation.
- Le support de cours correspondant au stage.
- Les moyens et modalités pédagogiques
- La liste des formateurs.
- Les horaires de la formation.
- Les procédures d'évaluation de la formation.
- La convention de stage
- L'attestation de règlement
- Le règlement intérieur de L'IFOP

PRESENTATION DE L'IFOP

Adresse et Numéro d'agrément :

7 place Paul Bert 66100 Perpignan

SIRET: 535 17954300017

Organisme de formation : agrément N°91660161566

Liste des formateurs

Dr Pascal Vélu, Médecin ostéopathe, posturologue, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine. Auteur des livres « la posturologie de l'enfant (2014) » et « la posturologie de la vie anténatale à l'âge adulte. (2017) » Chargé de cours - posturologie et ostéopathie - à la faculté de Médecine de Paris-Nord et à l'ISOGM – Institut Supérieur d'Ostéopathie du Grand Montpellier-

Dr Philippe Malafosse, Médecin du sport, ostéopathe et posturologue

Ancien directeur de recherche du Dr René Bourdiol,

Médecin du Montpellier Hérault Rugby

Héléna Lauret, Ostéopathe D.O, posturologue

Thérapeute en réflexes archaïques, brain-gym et auriculo-médecine

Co-auteur du livre « la posturologie de la vie anténatale à l'âge adulte »

Manon Astruc, Ostéopathe D.O, posturologue

Thérapeute en réflexes archaïques et brain-gym

Nos formations

Formation en posturologie :

LA POSTUROLOGIE DE LA VIE ANTENATALE A L'AGE ADULTE

Les déséquilibres posturaux sont à l'origine de la plupart des pathologies chroniques et récidivantes. Au carrefour de nos professions (médecins, ostéopathes, kinésithérapeutes, podologues, orthoptistes, orthodontistes, orthophonistes) la posturologie moderne est révolutionnée par les découvertes récentes en neurosciences et le rôle fondamental des réflexes archaïques.

Dès la conception, l'adaptation à l'environnement se fait par un programme inné de développement neuro-sensori-moteur : les réflexes archaïques. Chaque réflexe développe une capacité sensorielle, cognitive ou motrice : les réflexes archaïques sont les fondements du système tonique postural. Une mauvaise intégration de ces réflexes parasite notre développement psychomoteur et constitue l'une des causes d'échec du traitement postural. Les réflexes archaïques codent les chaînes musculaires, le plan sagittal, l'appui podal, le tonus musculaire la relation main-bouche-phonation mais aussi la vision, la binocularité, la convergence et l'œil dominant. Ils sont aussi à l'origine de la plupart des troubles spécifiques de l'apprentissage. Le diagnostic des réflexes archaïques hypo ou hyperactifs devient un élément indispensable du traitement postural, en particulier chez l'enfant.

OBJECTIFS

Connaître, pour chaque capteur, les tests posturaux les plus fiables et les plus récents pour <u>un</u> <u>examen postural actualisé, pratique et rapide</u>.

Apprendre à tester les principaux réflexes archaïques susceptibles de parasiter le système tonique postural, le capteur podal et l'oculomotricité.

Déterminer par l'analyse méthodique des déséquilibres posturaux une stratégie thérapeutique adaptée : quel(s) capteur(s) traiter ?

LE PROGRAMME

- Origine anténatale et organisation neurophysiologique du système tonique postural
- Neurosciences : pourquoi sommes-nous le reflet postural, émotionnel et cognitif d'une bonne ou mauvaise intégration des réflexes archaïques ?
- Comment en faire le diagnostic ? Place des réflexes archaïques en posturologie chez l'enfant et chez l'adulte.
- Spécificités de la posturologie de l'enfant : engrammation des schèmes de base, les pathologies posturales, semelles orthopédiques : indications et précaution
- Interrogatoire, analyse statique dans les 3 plans de l'espace. Corrélation avec les signes fonctionnels. TP
- Les tests d'orientation : test neuromusculaire, Romberg postural, test de piétinement, tests des réflexes archaïques. TP
- Quand demander un avis ostéopathique ou orthoptique ?
- L'axe visuo-podal:
 - Analyse du capteur podal : comment déterminer s'il est causatif, adaptatif ou compensateur ? TP
 - Notion d'hypo et d'hypertonie neuromusculaires. Leurs traitements spécifiques par les semelles à action proprioceptive. TP

- Oculomotricité : neurophysiologie, signes fonctionnels, tests de convergence, test de Maddox, synthèse. TP
- Semelles : Quand les proposer ? Quelles sortes de semelles : proprioceptives, mécaniques, posturales ? Comment contrôler leur efficacité ? Semelles et oculomotricité.
- Synthèse sur les BRC et CCI : la compréhension de leurs actions neuromusculaires et/ou biomécaniques met fin aux controverses
- Dyspraxie linguale, trouble de la ventilation TP
- Oculomotricité et occlusion : une proprioceptivité commune par le nerf trijumeau
- Le lien neurologique émotionnel-réticulée-oculomotricité-trijumeau
- Approches thérapeutiques de la dyslexie et des TSA

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Tests de connaissance
- Salle de séminaire
- Vidéoprojecteur
- paperboard
- Support de cours
- Matériels de diagnostic et de traitement : fils à plomb, baguette de Maddox, calles de podologie, drop amovible pour les formations en pathologies discales

DUREE DE LA FORMATION EN JOURS ET EN HEURES

- La posturologie en pratique quotidienne : une journée de formation. 9 heures
- La posturologie en formation complète : trois jours. 24 heures

ENCADREMENT

- Deux ou trois formateurs pour les cours magistraux :
 - Docteur Pascal Vélu, médecin ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine
 - Héléna Lauret, Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine
 - Docteur Philippe Malafosse pour les formations en trois jours : Médecin Ostéopathe,
 Médecin du sport, Posturologie.
- Un moniteur de TP pour 12 stagiaires (15 au maximum)
 - Docteur Pascal Vélu
 - Héléna Lauret
 - Manon Astruc : Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques
 - Manon Robert : Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte

EVALUATION DES ACQUIS

- Pré-test en début de formation
- Lors des travaux pratiques
- Post-test en fin de formation par un questionnaire
- Remise d'un certificat de formation si le post-test (examen de clôture) est validé

- En post-formation, par mail, téléphone ou tout autre moyen de communication pour un suivi personnalisé lorsque le stagiaire souhaite revoir ou approfondir des notions qu'il ne se serait pas totalement appropriées.

DEROULE DE LA FORMATION

- De 8h à 8H30 : accueil des participants avec remise des supports de cours et signature de la feuille d'émargement
- 8h30 à 8h45 : les stagiaires doivent répondre à un test de connaissances, appelé pré-test. Le même test leur sera remis en fin de séminaire. Ces tests sont évalués et notés.
- 8h45 à 9h30 : Enseignement théorique
- 9h30 à 10h : Questions-réponses
- 10h à 10h30 : pause
- 10h30 à 12h30 : travaux pratiques
- 12h30à 14h : Pause déjeuner
- 14h à 15h30 : signature de la feuille d'émargement, Enseignement théorique
- 15h30 à 16h : questions-réponses
- 16j à 16h30 : pause
- 16h30 à 18h : travaux pratiques
- 18h : post-test, remise de l'attestation de présence et du certificat de formation (si réussite au post-test)

EVALUATION DE LA FORMATION

Elle est établie par le stagiaire à partir d'un questionnaire qui lui demande d'apprécier les moyens pédagogiques, les modalités de transfert des compétences, la qualité des travaux pratiques et une évaluation globale : formation à conseiller ? quels pourraient être à votre avis les actions à envisager pour parfaire la formation...

Toutes les évaluations sont collectées sur un dossier informatique qui est à disposition des stagiaires et des financeurs éventuels.

Formation en pathologie discale :

Les pathologies discales défient les lois de la biomécanique vertébrale traditionnelle : Il ne s'agit pas d'une dysfonction articulaire mais d'une pathologie lésionnelle par migration postérieure de matériel discal. Il n'y a pas de mouvements mineurs ou majeurs, pas de postériorité.

Les techniques de manipulation en rotation sont désormais contre-indiquées.

Les techniques musculaires ou crânio-fasciales sont peu efficaces.

Validées par la biomécanique et la neurologie, les techniques de traitement et de rééducation qui seront enseignées sont indiquées même en cas d'hyperalgie ou de hernie discale. Avec 90% d'amélioration ressentie immédiatement, ce traitement est le plus souvent efficace dès la première séance et pourra être pratiqué le lendemain du stage.

OBJECTIFS

Apprendre les manipulations spécifiques au traitement des pathologies discales pour le traitement des lumbagos aigus, lombalgies chroniques, sciatiques, cruralgies, NCB.

Connaître les techniques fonctionnelles, dans le respect du médico-légal, du traitement du rachis cervical supérieur et de la charnière cervico-dorsale.

Canal lombaire étroit, listhésis et dysfonctions du sacrum seront également abordés

PROGRAMME

- Biomécanique et signes cliniques des pathologies discales
- Physiopathologie des dysfonctions discales lombaires et cervicales
- Actualités médico-légales
- Diagnostic d'une pathologie discale lombaire
- Diagnostic différentiel : pathologie discale lombaire, vertébrale ou sacro-iliaque ?
- Protocole de traitement de la dysfonction discale lombaire, les contre-indications
- Spécificités des protrusions discales L4-L5 et L5-S1
- Conseils de rééducation, techniques rythmiques
- Apport des techniques « drop » dans le traitement des dysfonctions du sacrum. TP
- Biomécanique et physiopathologie du rachis cervical
- Diagnostic et protocole de traitement des pathologies discales cervicales. TP
- Techniques de corrections fonctionnelles légales des dysfonctions du rachis cervical supérieur et de la charnière cervico-dorsale. Rééducation par l'oculocéphalogyrie.
- Approche thérapeutique du canal lombaire étroit des spondylolisthésis

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Tests de connaissance
- Salle de séminaire
- Vidéoprojecteur
- paperboard
- Support de cours
- Matériels de diagnostic et de traitement : fils à plomb, baguette de Maddox, calles de podologie, drop amovible pour les formations en pathologies discales

DUREE DE LA FORMATION EN JOURS ET EN HEURES

- La posturologie en pratique quotidienne : une journée de formation. 9 heures
- La posturologie en formation complète : trois jours. 24 heures

ENCADREMENT

- Deux ou trois formateurs pour les cours magistraux :
 - Docteur Pascal Vélu, médecin ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine
 - Héléna Lauret, Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine
 - Docteur Philippe Malafosse pour les formations en trois jours : Médecin Ostéopathe,
 Médecin du sport, Posturologie.
- Un moniteur de TP pour 12 stagiaires (15 au maximum)
 - Docteur Pascal Vélu
 - Héléna Lauret

- Manon Astruc : Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques
- o Manon Robert : Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte

EVALUATION DES ACQUIS

- Pré-test en début de formation
- Lors des travaux pratiques
- Post-test en fin de formation par un questionnaire
- Remise d'un certificat de formation si le post-test (examen de clôture) est validé
- En post-formation, par mail, téléphone ou tout autre moyen de communication pour un suivi personnalisé lorsque le stagiaire souhaite revoir ou approfondir des notions qu'il ne se serait pas totalement appropriées.

DEROULE DE LA FORMATION

- De 8h à 8H30 : accueil des participants avec remise des supports de cours et signature de la feuille d'émargement
- 8h30 à 8h45 : les stagiaires doivent répondre à un test de connaissances, appelé pré-test. Le même test leur sera remis en fin de séminaire. Ces tests sont évalués et notés.
- 8h45 à 9h30 : Enseignement théorique
- 9h30 à 10h : Questions-réponses
- 10h à 10h30 : pause
- 10h30 à 12h30 : travaux pratiques
- 12h30à 14h : Pause déjeuner
- 14h à 15h30 : signature de la feuille d'émargement, Enseignement théorique
- 15h30 à 16h : questions-réponses
- 16j à 16h30 : pause
- 16h30 à 18h : travaux pratiques
- 18h : post-test, remise de l'attestation de présence et du certificat de formation (si réussite au post-test)

EVALUATION DE LA FORMATION

Elle est établie par le stagiaire à partir d'un questionnaire qui lui demande d'apprécier les moyens pédagogiques, les modalités de transfert des compétences, la qualité des travaux pratiques et une évaluation globale : formation à conseiller ? quels pourraient être à votre avis les actions à envisager pour parfaire la formation...

Toutes les évaluations sont collectées sur un dossier informatique qui est à disposition des stagiaires et des financeurs éventuels.

Formation en réflexes archaïques :

Les réflexes archaïques constituent les fondements du système tonique postural. Non-intégrés, qu'ils soient hypo ou hyperactifs, ils peuvent être responsables de nos échecs thérapeutiques aussi bien chez l'adulte que chez l'enfant. Ils sont également impliqués dans la dyslexie, les autres troubles de l'apprentissage et les troubles attentionnels.

Savoir diagnostiquer et traiter ces réflexes non intégrés parait aujourd'hui nécessaire à une prise en charge des pathologies posturales et des troubles spécifiques de l'apprentissage de l'enfant, sphère émotionnelle comprise.

OBJECTIFS

Reconnaitre les patients qui présentent des réflexes non intégrés constituant un obstacle au traitement postural chez l'adulte et au développement psychomoteur chez l'enfant Savoir tester et traiter les réflexes qui sont à l'origine des troubles posturaux

PROGRAMME

- Actualités neuro-physiologiques
- Étude de mouvements primordiaux & réflexes archaïques :
 - o réflexe de Moro
 - o réflexe de paralysie par la peur
 - o réflexe de protection des tendons
 - o réflexe spinal de Galant
 - o réflexes d'agrippement
 - o réflexe de Babkin
 - o réflexes toniques asymétrique du cou
 - o réflexe tonique symétrique du cou
 - o réflexe de Babinski
 - o réflexe tonique labyrinthique
- Principes d'intégration sensorimotrice pour chaque réflexe :
 - remodelages isométriques
 - mouvements rythmés
 - activités croisées

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Tests de connaissance
- Salle de séminaire
- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Support de cours
- Matériels de diagnostic et de traitement : fils à plomb, baguette de Maddox, calles de podologie, drop amovible pour les formations en pathologies discales

DUREE DE LA FORMATION EN JOURS ET EN HEURES

- Réflexes archaïgues en posturologie : une journée de formation. 8 heures
- Réflexes archaïques, troubles spécifiques de l'apprentissage et posturologie : 4 jours de formation divisés en deux séminaires. 32 heures

ENCADREMENT

- Deux formateurs pour les cours magistraux :
 - Docteur Pascal Vélu, médecin ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine
 - Héléna Lauret, Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques et en auriculo-médecine

- Un moniteur de TP pour 12 stagiaires (15 au maximum)
 - o Docteur Pascal Vélu
 - Héléna Lauret
 - Manon Astruc : Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte, thérapeute en réflexes archaïques
 - o Manon Robert : Ostéopathe, posturologie de l'enfant et de l'adulte

EVALUATION DES ACQUIS

- Pré-test en début de formation
- Lors des travaux pratiques
- Post-test en fin de formation par un questionnaire
- Remise d'un certificat de formation si le post-test (examen de clôture) est validé
- En post-formation, par mail, téléphone ou tout autre moyen de communication pour un suivi personnalisé lorsque le stagiaire souhaite revoir ou approfondir des notions qu'il ne se serait pas totalement appropriées.

DEROULE DE LA FORMATION

- De 8h à 8H30 : accueil des participants avec remise des supports de cours et signature de la feuille d'émargement
- 8h30 à 8h45 : les stagiaires doivent répondre à un test de connaissances, appelé pré-test. Le même test leur sera remis en fin de séminaire. Ces tests sont évalués et notés.
- 8h45 à 9h30 : Enseignement théorique
- 9h30 à 10h : Questions-réponses
- 10h à 10h30 : pause
- 10h30 à 12h30 : travaux pratiques
- 12h30à 14h : Pause déjeuner
- 14h à 15h30 : Enseignement théorique et signature de la feuille d'émargement
- 15h30 à 16h : questions-réponses
- 16j à 16h30 : pause
- 16h30 à 18h : travaux pratiques
- 18h : post-test, remise de l'attestation de présence et du certificat de formation (si réussite au post-test)

EVALUATION DE LA FORMATION

Elle est établie par le stagiaire à partir d'un questionnaire qui lui demande d'apprécier les moyens pédagogiques, les modalités de transfert des compétences, la qualité des travaux pratiques et une évaluation globale : formation à conseiller ? quels pourraient être à votre avis les actions à envisager pour parfaire la formation...

Toutes les évaluations sont collectées sur un dossier informatique qui est à disposition des stagiaires et des financeurs éventuels.

Contact et site internet

Adresse: 7 place Paul Bert 66100 Perpignan

Secrétariat : 0468540407

Information: www.ifop-formation.com

Suivi personnalisé de fin de stage : drpascalvelu@wanadoo.fr

VIE PRATIQUE DU STAGIAIRE

Horaires de la formation :

De 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h pour les formations ayant lieu le vendredi ou le samedi. De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h pour les formations ayant lieu le dimanche

Restauration : Pour la plupart de nos formations, l'IFOP organise des pauses le matin et l'après-midi comprenant boissons et petite collation. Le déjeuner n'est pas prévu et reste à la charge du stagiaire.

LA FORMATION : ACCUEIL ET SUIVI DES STAGIAIRES

Les stagiaires inscrits à une formation doivent se présenter à l'adresse indiquée sur la convocation, 15 minutes avant l'heure de début de la session.

En cas d'absence ou de retard au stage, il leur est demandé d'avertir le formateur.

Le contenu pédagogique est généralement découpé en trois parties : exposé magistral enrichi par un PowerPoint projeté par vidéoprojecteur, temps de questions-réponses, travaux pratiques (voir modalités pédagogiques)

L'objectif pédagogique consiste en une amélioration des connaissances en sortie de stage qui sera évaluée au cours des travaux pratiques et par un questionnaire à remplir au début – (pré-test) puis en fin de formation (post-test). Une attestation de formation sera alors délivrée si le post-test est validé.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Présentation

L'IFOP propose 3 types de formations, au titre de la formation continue des professions médicales et paramédicales

- Les stages de posturologie
- Les stages de diagnostic et traitement des pathologies discales

- Les stages sur le traitement des réflexes archaïques en posturologie et dans les troubles de l'apprentissage des enfants

Il s'agit de formations pluridisciplinaires qui nécessitent des modalités pédagogiques adaptées prenant en compte les attentes de chaque stagiaire.

Nos formations reposent sur une alternance entre transfert de connaissances, échange de questions-réponses, travaux pratiques, tests et analyses de situations cliniques. Cette méthode permet une compréhension rapide par une application pratique immédiate.

Chacune de ces formations est réalisée à partir d'un programme préétabli qui permet d'atteindre l'objectif déterminé. Les objectifs visent à une évolution des savoirs et savoir-faire à partir des compétences des apprenants. Ce programme précise les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement ainsi que les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats.

Une pédagogie centrée sur les apprenants et la diversité de leur formation initiale

Nos formateurs s'appuient sur les connaissances préexistantes du stagiaire et associent des modalités pédagogiques diverses: des exposés théoriques, des temps d'échanges, des travaux pratiques, des études de cas : le stagiaire devient aussi un acteur de la séance de formation. Comme il s'agit de formations en groupe, l'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité pour les stagiaires de travailler ultérieurement en pluridisciplinarité.

Modalités

Les transferts de compétences reposent sur des situations cliniques paramédicales proches de la pratique quotidienne du stagiaire. L'approche concrète des thèmes étudiés permet au stagiaire de transposer les notions abordées dans sa situation professionnelle réelle présente ou à venir.

Le déroulé de nos cours et le vocabulaire médical utilisé tant verbalement que dans les supports de cours sont adaptés afin de faire directement référence aux attentes des stagiaires et de personnaliser la formation même si celle-ci est pluridisciplinaire. Il est à noter que la pluridisciplinarité des stagiaires n'est pas un obstacle mais apporte au contraire une synergie qui permet ensuite au stagiaire de mieux appréhender, dans sa pratique quotidienne, les rapports avec les autres professionnels de santé.

L'IFOP met à disposition de chaque stagiaire des supports de cours illustrés et synthétiques. Le diaporama reprenant le support de cours est projeté sur grand écran et commenté par les formateurs. Le diaporama et les supports de cours reprennent l'exposé oral du formateur et contribuent ainsi à la mémorisation rapide des éléments-clés du programme. Les supports sont réactualisés en permanence.

Les nombreux travaux pratiques sont pensés pour rapprocher le stagiaire de sa pratique professionnelle afin de soutenir son intérêt.

Nos formateurs alternent ainsi les exposés, les séances de réflexion et de question et les travaux pratiques permettant au participant de mettre ses nouveaux savoirs en pratique dans un contexte interactif.

A noter que chaque stagiaire bénéficie s'il le souhaite d'un suivi personnalisé après le stage en nous contactant par mail ou tout autre moyen de son choix.

Notre approche pédagogique

Notre pédagogie consiste à élaborer une stratégie pour réussir les transferts de compétences inscrits au programme de formation pour rendre les stagiaires autonomes et aptes à mettre leurs nouvelles connaissances en pratique dès le lendemain de la formation.

Des méthodes pédagogiques classiques et adaptées

A l'IFOP, une réflexion préalable est menée avant chaque stage pour prendre en compte les attentes des apprenants et des éventuels donneurs d'ordres ainsi que les circonstances du stage (lieu, nombre de participants, homogénéité du groupe).

Nous combinons différentes méthodes classiques qui ont fait preuve de leur efficacité, en fonction des objectifs à atteindre et du public reçu en formation.

Nos séquences pédagogiques s'appuient classiquement sur :

Le cours magistral

Il s'agit d'un exposé : l'apprenant est à l'écoute du formateur qui, en sa qualité d'expert, propose un discours structuré qui permet de transmettre des notions essentielles de manière non équivoque. Nous tenons compte du caractère « contraignant » mais indispensable de cette méthode que le stagiaire subit passivement. Aussi nos exposés magistraux sont axés sur la simplicité du vocabulaire et des diapositives percutantes. Ils sont aussi calibrés dans le temps pour laisser une large place aux méthodes pédagogiques plus interactives : les travaux pratiques et la maïeutique.

La maïeutique

Par un échange de questions-réponses, les formateurs partent des connaissances déjà reconnues chez les stagiaires pour amener ces derniers à appréhender des notions nouvelles.

Il s'agit pour les formateurs d'aider les stagiaires à structurer leur pensée pour leur permettre un diagnostic et une approche thérapeutique logique et cohérente en fonction de leur profession respective. Les formateurs structurent les échanges en fonction de l'objectif pédagogique et de l'interactivité que permet la pluridisciplinarité des stagiaires pour un enrichissement personnalisé.

Les travaux pratiques, l'accompagnement pédagogique individualisé

L'IFOP prépare le matériel pédagogique en amont du stage. Il met ce matériel à disposition du stagiaire pour lui permettre de mettre en pratique immédiatement les nouvelles connaissances diagnostiques et thérapeutiques.

Encadré par les formateurs, le stagiaire corrige ses erreurs initiales. Cette méthode permet au stagiaire de se projeter en situation de pratique quotidienne. Les travaux pratiques permettent de structure et reformule les notions mises en lumière pendant le temps de découverte offert à l'apprenant.

Les mises en situation par des exposés de cas cliniques

Ces mises en situation permettent d'approfondir la réflexion de nos stagiaires en évoquant les pièges diagnostiques et les situations cliniques qui paraissent complexes ou paradoxales.

L'accompagnement pédagogique individualisé

Nos stages sont encadrés par 2 à 4 formateurs ce qui permet un accompagnement personnalisé lors des travaux pratiques nourris par des échanges questions-réponses. Cet accompagnement personnalisé se poursuit après le stage : chaque apprenant a la possibilité de nous contacter pour reprendre des notions qui n'auraient pas été intégralement assimilées ou pour partager des cas cliniques.

L'accompagnement individualisé permet d'optimiser le transfert de connaissances et de compétences techniques diagnostiques et thérapeutiques. Le stagiaire se les approprie pour une mise en pratique immédiate.

L'évaluation des acquis

Un pré-test sous forme de questionnaire est rempli par le stagiaire en début de formation. En fin de formation, il doit remplir le même questionnaire (post-test) qui permet d'évaluer les compétences théoriques acquises.

Les compétences de diagnostic et de traitement sont également évaluées lors des travaux pratiques.

REGLEMENT INTERIEUR

Institut de formation en ostéopathie et posturologie

7 place Paul Bert 66100 Perpignan

N° SIRET: 53517954300017

N° de déclaration d'activité 91660161566 auprès de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la région Occitanie.

Définitions : l'IFOP sera dénommé ci-après « organisme de formation », les participants aux formations seront dénommés « stagiaires » ou « apprenants »

Article 1er – Champ d'application et objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires de la formation continue et ce pour la durée de la formation suivie.

Il a pour objet de définir la règlementation liée à l'hygiène et à la sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables et les droits des stagiaires dans le cadre de la procédure disciplinaire. Un exemplaire de ce règlement est remis à chaque stagiaire. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation organisée par l'IFOP et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Article 2 - Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité.

Conformément à l'article R. 6352-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement ou une entreprise doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur lors de sessions de formation doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales en matière d'hygiène et de sécurité. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement le responsable de la formation.

Conformément à la législation sur le tabagisme, il est interdit de fumer dans la salle du séminaire.

Il est interdit de se présenter à la formation sous l'emprise de l'alcool, de la drogue et tout produit modifiant les capacités physiques et intellectuelles.

Selon la nature des travaux pratiques et lorsque du matériel spécifique est mis à disposition, le stagiaire devra se conformer à l'utilisation qui lui est proposée selon les règles délivrées par le formateur. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié et doit signaler immédiatement au formateur toute anomalie de ce matériel.

Tout incident, quelle que soit sa gravité, doit être signalé au formateur dans les meilleurs délais.

Article 3 – consigne incendie

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du responsable de la formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

Article 4 - Restauration

En dehors des pauses prévues par l'IFOP, il est interdit de se restaurer dans les salles où a lieu le séminaire sauf accord du formateur et du propriétaire de la salle. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation – sauf pour certains séminaires et dans ce cas le bulletin d'inscription le précise. Chaque stagiaire est libre de se restaurer à ses frais pendant les horaires prévus pour la pause déjeuner. Son déplacement se fait sous sa propre responsabilité individuelle.

Article 5 - Comportement général

Tout comportement manifestement contraire aux bonnes mœurs (impolitesse, harcèlement, menace, injures, etc.) ou aux conditions générales précitées pourra faire l'objet d'une sanction.

Il est notamment formellement interdit aux stagiaires :

- de faire un usage commercial des informations ou des supports de cours délivrés par l'IFOP
- de diffuser les contenus pédagogiques, même à titre gracieux.
- d'avoir un comportement irrespectueux à l'égard des formateurs, des autres stagiaires ou du personnel mis à disposition par le propriétaire de la salle de séminaire, quel que soit le mode de communication utilisé (téléphone, mail, forum, etc.),
- de diffuser des coordonnées personnelles (adresses électroniques, adresses postales, numéros de téléphone...) sans autorisation écrite préalable.

Aucun stagiaire ne doit subir les agissements de harcèlement moral ou sexuel susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre ses objectifs de formation. Tout formateur ou stagiaire ayant procédé à des agissements de harcèlement moral ou sexuel sera immédiatement exclu de la formation s'il s'agit d'un stagiaire, exclu de l'IFOP s'il s'agit d'un formateur.

Article 6: Conditions d'inscription et conditions d'annulation par le stagiaire

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le secrétariat d'un bulletin d'inscription dûment complété, accompagné du règlement de la formation dans sa totalité.

Conditions d'annulation par le stagiaire : l'IFOP proposera dans la mesure du possible un report de l'inscription sur une autre date et un autre lieu. Si le stagiaire refuse cette possibilité, les montants dus en fonction de la date d'annulation seront de 10% si l'annulation se fait plus de 15 jours avant la formation, 20% entre 48H et 15 jours, 30% au cours des 2 jours précédant la formation.

Article 7: Annulation de la formation

Le nombre minimum de participants est fixé à 15. Si ce minimum n'est pas atteint 8 jours avant la formation, l'IFOP se réserve le droit d'annuler la formation. Les stagiaires seront remboursés de leur règlement. Les éventuels frais de transport ou d'hébergement ne seront pas remboursés.

Article 8 - Assiduité du stagiaire en formation

Horaires: Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

Absences, retards et départs anticipés : En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier. L'organisme de formation informe immédiatement le financeur de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

Article 9 – responsabilité civile professionnelle

Le stagiaire certifie avoir souscrit une responsabilité civile professionnelle. Lorsqu'il effectue des travaux pratiques, en particulier les manipulations sur d'autres stagiaires lors des stages d'ostéopathie, il engage sa propre responsabilité professionnelle en cas de dommages corporels ou matériels.

Article 10 - Discipline et sanctions

Tout manquement au respect du présent règlement ainsi que tout agissement considéré comme fautif par l'IFOP pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions énoncées ci-après par ordre croissant d'importance :

- rappel à l'ordre
- avertissement
- exclusion temporaire de la formation
- exclusion définitive de la formation.

Article 11 - Procédure disciplinaire

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé oralement et par écrit des griefs retenus contre lui.

Compte-tenu de la courte durée des formations proposées par l'IFOP (1 à 3 jours), lorsqu'une prise de sanction est envisagée, le formateur convoque oralement le stagiaire, lui remet par écrit l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

S'il advenait que l'IFOP propose des formations sur une durée plus longue, la procédure serait différente : le stagiaire serait convoqué par courriel ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation. Le cas échéant, l'entretien pourrait être effectué en présence ou par tout moyen de communication à distance.

Article 12 - Prononcé et notification de la sanction

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre remise contre décharge.

Le cas échant, l'IFOP informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 13 - Publicité

Le présent règlement est mis à la disposition de chaque stagiaire.